



## PV du conseil d'école du mardi 8 novembre 2022

### Ordre du jour

1. Compte-rendu des élections  
Rappel des attributions du CE et du rôle des délégués
2. Installation du conseil d'école  
Présentation des membres du nouveau conseil d'école
3. Désignation du secrétaire de séance
4. Organisation pédagogique et effectifs actuels
5. Sécurité à l'école : règlement intérieur et vote, PPMS et exercices incendie
6. Compte-rendu des évaluations nationales CP et CE1
7. Education à la sexualité
8. Projets pédagogiques
9. Bilan financier de la coopérative scolaire
10. Mairie : crédits municipaux, demande de travaux, bilan des travaux réalisés dans les locaux scolaires
11. Association des parents « Grandir les pieds dans le Bié »
12. Questions écrites des parents
13. Date des prochains conseils d'école.

### Présents :

Mmes Amaro, Gallay, Malugani, et Vauclair (enseignantes).  
Mme Mitanchey, MM. Pouthier, Pecler et Rapetti-Mauss (représentants des parents d'élèves).  
MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), M. Dodivers (maire de Blussans), Mme Faivre (conseillère municipale de Blussans), M. Hirsch (maire de Villars-sous-Écot)  
Mme Labeuche (conseillère municipale de Villars-sous-Écot)

### Excusés :

Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale)  
M. Chatot (DDEN).  
Mme Girardclos (enseignante).

**Secrétaire de séance :** Mme Malugani.

### Séance ouverte à 17h35

Mme Vauclair souhaiterait aborder le point 1 en troisième position, après l'installation du conseil d'école et la désignation du secrétaire de séance, ce qui se fait habituellement mais cette erreur a été constatée après l'envoi des invitations à l'ensemble des membres du Conseil d'école.

Demande acceptée à l'unanimité.

1. Installation du conseil d'école – Présentation des membres du nouveau conseil d'école
2. Désignation du secrétaire de séance et approbation du PV du conseil d'école du 24 juin 2022

Mme Malugani est désignée secrétaire de séance.

Le PV du conseil d'école du 24 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

3. Compte-rendu des élections de représentants des parents d'élèves – rappel des attributions du CE et du rôle des délégués

Aucune liste de candidature n'ayant été déposée avant le 26 septembre 2022, les élections ne se sont pas tenues le vendredi 7 octobre. Mme Vauclair a fait appel aux volontaires.

Une liste de 8 volontaires a été déposée entre le samedi 8 octobre et le mardi 11 octobre 2022 à midi. Mme Vauclair a donc effectué un tirage au sort parmi ces 8 volontaires.

Sont élus :

M. Pouthier Éric, M. Pecler Christophe, M. Rapetti-Mauss Marc et Mme Mairot Magalie (titulaires)  
Mme Poulleau Fanny, Mme Bucher Céline, M. Lerat Ludovic et Mme Mitanchey Emilie (suppléants)

Adresse mail pour contacter les parents : [grandirlespiedsdanslebie@gmail.com](mailto:grandirlespiedsdanslebie@gmail.com)

### Rôle des représentants de parents d'élèves

Débattre de certaines questions au conseil d'école, informer les parents des résolutions prises au conseil d'école et être porte-parole de l'ensemble des autres parents. Attention, il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne.

### Rôle du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Sa mission est de veiller aux bonnes conditions d'étude et d'accueil des élèves. C'est un « ami » de l'école qui fait le lien entre les enseignants et la mairie en cas de conflit. Le DDEN est là pour s'assurer que les élèves et les enseignants soient accueillis dans des conditions favorables. Il visite les écoles en début d'année, transmet un suivi à l'administration.

#### **4. Organisation pédagogique et effectifs actuels**

97 élèves inscrits à la rentrée des vacances d'automne.

69 élèves de Saint-Maurice-Colombier ; 11 élèves de Blussans ; 15 élèves de Villars-Sous-Écot. 2 d'autres villages.

L'équipe pédagogique se compose des enseignantes :

Mme Girardclos (PS/MS) avec 23 élèves (10+13)

Mme Malugani (GS/CM1) avec 23 élèves (6+17)

Mme Vauclair et Mme Amaro (CP/CE1) avec 25 élèves (9+16)

Mme Gallay (CE2/CM2) avec 26 élèves (7+19)

Mme Vauclair les lundis, jeudis et vendredis, Mme Amaro les mardis.

Mme Vauclair est en décharge de direction le mardi.

Mme Rostagno, remplaçante rattachée à notre école.

De l'équipe du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : M. Laurent, psychologue scolaire et Mme Kittel, enseignante spécialisée,

de notre ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Mme Vachon,

d'une AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) : Mme Faivre qui accompagne deux élèves dans la classe de Mme Malugani, 24h par semaine.

d'un service civique : Mme Monterlos (du 10/10/2022 au 07/07/2023).

#### **Rôle de l'équipe du RASED**

M. Laurent, psychologue scolaire et Mme Kittel, enseignante spécialisée peuvent venir aider l'équipe enseignante. M. Laurent intervient sur demande des parents, des enfants ou enseignantes. Il peut effectuer des bilans psychologiques, des tests de potentiel intellectuel puis peut à l'issue orienter vers des spécialistes (psychomotricien, orthophoniste...).

Une autorisation parentale est toujours demandée avant toute intervention avec l'élève du psychologue scolaire.

#### **Les missions du directeur d'école**

Le métier de directeur d'école maternelle ou primaire consiste à animer et gérer un établissement scolaire. Le directeur d'école exerce des responsabilités administratives, pédagogiques et représente l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves.

Le directeur veille à la bonne marche de l'école (organisation du planning horaire des enseignants et du personnel, admission des élèves, élections de délégués de parents) ainsi qu'au respect de la réglementation en vigueur dans l'école maternelle ou primaire. Le directeur favorise le dialogue entre les enfants, les enseignants et les parents d'élèves.

Les missions du directeur d'école sont décrites dans le référentiel métier des directeurs d'école (BO N°7 du 11/12/2014).

Il n'est pas le supérieur hiérarchique des enseignantes et n'a pas à évaluer ou imposer leurs méthodes pédagogiques.

De même, la gestion de la cantine, du périscolaire et des transports scolaires n'est pas dans ses missions mais il peut aider les parents à prendre contact avec les Francas ou la mairie pour traiter des problématiques de ceux-ci.

#### **APC Activités Pédagogiques Complémentaires**

Séance d'1h de 15h55 à 16h55. Pour les enfants en difficulté sur demande de l'enseignante et sur accord des parents. Généralement les mardis.

#### **5. Sécurité à l'école : règlement intérieur de l'école et vote, PPMS et exercices incendie**

Le règlement intérieur découle du règlement type départemental.

Pas de modification à apporter.

Après lecture du règlement intérieur et discussions du Conseil d'École, le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Sécurité à l'école : Les portillons devant l'école doivent être tenus fermés. Si vous deviez venir chercher ou amener un enfant en dehors des heures scolaires, merci de prévenir Mme Vauclair sur le portable de l'école afin que l'on vienne vous ouvrir. Pour un rendez-vous prévu, il est possible de se garer sur le parking du haut si les enseignantes sont prévenues.

Pour toute communication avec l'école, il est préférable d'appeler sur le téléphone portable de l'école. En cas d'absence, merci d'envoyer un SMS. Les lundis, jeudis et vendredis, Mme Vauclair étant en classe, il est également recommandé d'envoyer un SMS ou un mail pour toute demande non urgente.

Mme Vauclair est joignable sur le portable de l'école de 7h45 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 sur les jours scolaires.

PPMS : Plan de mise en sécurité face aux risques majeurs (événements d'origine naturelle, technologique ou humaine).

Ce plan a été remis à jour et signé par les membres du conseil d'école.

Le mardi 11 octobre 2022, nous avons procédé à un exercice d'évacuation incendie (déclenchement impromptu à 9h35). Celui-ci s'est déroulé normalement.

Les travaux pour un accès évacuation par le Patio (en cas d'incendie l'après-midi) commenceront dès le 9 novembre.

Une alerte attentat-intrusion va être déclenchée au nouveau départemental (écoles, collèges et Lycée) au mois de décembre 2022.

Il n'y a toujours pas d'alarme spécifique intrusion dans l'école. Les enseignantes ont une corne de brume dans chaque classe.

La directrice réitère sa demande d'une alarme spécifique intrusion.

## 6. Compte-rendu des évaluations nationales CP et CE1

Des évaluations nationales ont été effectuées en septembre par les élèves de CP et de CE1. C'est un logiciel du ministère qui a « analysé » ces évaluations après saisie des réponses des élèves par l'équipe. Ces évaluations sont des outils de diagnostic pour voir où en sont ces élèves. Il y en aura d'autres fin janvier pour les CP.

### En CP

Les exercices proposés sont identiques à ceux de l'année précédente.

**Français** : sur 9 élèves : 2 élèves fragiles et aucun à besoins.

Les compétences qui les mettent en difficulté sont :

- Reconnaître les lettres et connaître le son qu'elles produisent (surtout le « b » et le « d »). Cet exercice était déjà difficile pour eux l'année dernière.
- Reconnaître des lettres

Point fort :

- La compréhension. Comme l'an passé, les élèves réalisent de bons scores en compréhension de mots, phrases et textes.

**Mathématiques** : sur 9 élèves : 2 élèves fragiles et 1 élève à besoins.

On retrouve les mêmes élèves en difficulté en français et en mathématiques.

Les compétences qui les mettent en difficulté sont :

- La résolution de problèmes mathématiques
- Comparer des nombres

Points forts :

- Lire et écrire les nombres en chiffres.
- Quantifier des collections

Les points forts et les points faibles sont également les mêmes que l'an passé.

### En CE1

Les exercices proposés sont identiques à ceux de l'année précédente.

**Français** : sur 16 élèves : 10 élèves fragiles et 4 élèves à besoins.

Les compétences qui les mettent en difficulté sont :

- Comprendre des phrases et des textes lus seul(e)
- Lire à haute voix des mots et un texte

Points forts :

- Lire à haute voix des mots et un texte
- L'écriture et la compréhension de phrases lues par l'enseignante

Nous allons donc insister cette année sur la lecture orale et la compréhension avec l'appui de Mme Kittel, maitresse du Rased qui va prendre un groupe d'enfants de novembre à février.

Il est important que les élèves lisent tous les jours, y compris pendant le week-end et les vacances scolaires. Les acquis sont fragiles et l'entraînement nécessaire.

**Mathématiques** : sur 16 élèves : 7 élèves fragiles et 6 élèves à besoins.

Les compétences qui les mettent en difficulté sont :

- La résolution de problèmes mathématiques
- Additionner et soustraire des nombres

Points forts :

- Lire et écrire des nombres entiers

Nous allons donc insister cette année le calcul mental et les techniques opératoires pour pouvoir résoudre des problèmes.

Nous avons mis en place le rituel chaque jour compte qui permet de retravailler la numération.

Des problèmes quotidiens seront faits en rituel quotidiennement à partir de la période 2.

Mme Kittel, maitresse du Rased va également prendre un groupe d'enfants de novembre à février en mathématiques.

## **7. Education à la sexualité**

L'éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité. Conformément aux dispositions de l'article L. 312-16 du Code de l'éducation, une éducation à la sexualité est organisée à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène, selon une durée qui peut varier en fonction de l'âge des élèves. Ces séances doivent respecter le cadre fixé par la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité.

À l'école élémentaire, les modalités retenues pour la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité sont présentées lors du conseil d'école et portées à la connaissance des parents d'élèves et ce afin d'explicitier auprès des familles et d'éviter toute méprise sur ce qu'est réellement cette éducation au respect de soi et des autres.

À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Ces questions font l'objet d'une intégration à l'ensemble des autres contenus d'enseignement et des opportunités apportées par la vie de classe. Les enseignantes de chaque classe mettent en application ces programmes autant de fois que nécessaire et Mme Malugani, plus particulièrement en Sciences lors des séances de décroisement, ce qui permet de parler de sujets plus spécifiques à un groupe d'enfant du même âge., ainsi que dans chaque classe en éducation civique et morale.

En annexe 1, les programmes par cycle.

Et pour plus d'informations sur le sujet, les liens vers les sites institutionnels :

<https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite>

Lien vers la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité :

[https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo33/MENE1824340C.htm?cid\\_bo=133890](https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo33/MENE1824340C.htm?cid_bo=133890)

## **8. Projets pédagogiques**

Tous les projets et actions menés dans les classes sont des supports pour la production d'écrits, l'oral, la lecture... mais ils permettent aussi d'offrir aux élèves une éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à la culture, aux arts et à l'éducation physique et sportive (EPS).

Eduquer à l'environnement et questionner le monde

- Colporteur des sciences : le colporteur des sciences Nutrition santé en partenariat avec le Pavillon des sciences de Montbéliard interviendra dans toutes les classes sur une journée entière. Le thème retenu serait les métamorphoses du lait (projet en cours de finalisation, date à définir) Seul le coût du déplacement est à la charge de l'école.

- Projet ENS (Espace naturels sensibles : thèmes des oiseaux proches ou particuliers, la faune...) plusieurs séances sur l'année, en classe et dans l'environnement proche de l'école ou plus éloigné ... projet en partenariat avec le département. L'école n'est pas sûre d'être sélectionnée pour ce projet. (CE2 CM2 très intéressés) Seul le coût du déplacement est à la charge de l'école.

### Eduquer à la citoyenneté

- Respect des règles et débats en classe : ce qui est grave ou non, nos droits et nos devoirs... (toute l'école)
- Apprentissage de la Marseillaise (CE2 au CM2)
- CM2 inscrits à un WEBINAIRE pour une conférence contre le harcèlement (vendredi 18 novembre. Un jour une question)
- APER *Attestation de Première Education à la Route* (CM2)

### Eduquer aux arts et à la culture

- Participation de l'école à « La Grande lessive » : Les élèves dessinent sur un thème et leurs œuvres sont suspendues comme une lessive. Le 20 octobre 2022 : « La couleur de mes rêves ». (Toute l'école). Nous participerons également à l'édition de mars 2023.
- Participation des MS/GS au Livre Elu avec Mme Girardclos
- Fabrication d'objets de décoration pour vendre au marché de Noël (**le vendredi 16 décembre**). (Toute l'école)
- Spectacle offert par la mairie pour Noël le **mardi 13 décembre au matin**. (Toute l'école)
- Projet école et Cinéma : 3 films pour l'année scolaire au Mégarama d'Audincourt seront ensuite exploités en classe (9 déc., 27 fév. et courant avril) (Classes de Mmes Gallay et Vauclair)
- Projet sculpture dans la classe de Mme Gallay avec une intervenante agréée de Montenois. Avec matières différentes) (3 séances). Dans la classe de Mme Malugani, projet sculpture sans intervenant.
- Projet « mettre un album en musique » avec une intervenante du conservatoire de Montbéliard. 14 séances, à raison d'une heure par semaine de février à juillet (classe de CP/CE1)
- Participation de la classe de CE2/CM2 au « Petits champions de la lecture » (concours national)
- Participation de la classe de CM1 au concours mathématiques Eurékamaths. (En ligne)
- Participation au concours « Kili » sur Rallye lecture des CE2 CM2. (novembre/décembre)

### Education physique et sportive + parcours santé

- Cycle natation en janvier/février 2 fois par semaine sur 5 semaines (GS/CM1) (9 séances)
- Participation à la semaine du goût en PS/MS/GS/CM1
- GQS (gestes qui sauvent) (CM2)
- Olympiades de fin d'année sur une journée (toute l'école)
- Course solidaire le matin de la kermesse.

## **9. Bilan financier de la coopérative scolaire**

La coopérative présente un solde de **2914,52 €**. Dont la régie d'avance se monte actuellement à **600 €** (cotisations volontaires des parents pour les projets individuels de chaque classe)

Nous avons reçu un don de 152,51 € de la part des randonneurs de Saint-Maurice-Colombier suite à la dissolution de leur association et nous les en remercions.

Les comptes de l'école sont consultables par tous, sur demande auprès de la directrice de l'école.

Coût des projets de l'année :

Les classes de Mme Gallay et Mme Vauclair se sont inscrites au projet école et Cinéma (voir point 8)

Le tarif est de 2,5 € par élève par séance, plus le transport (180 € par trajet) ce qui nous amène à un cout total de **930 €**

Mme Gallay a un projet artistique autour de la sculpture avec Mme Briot, intervention de 6h pour un cout de **300 €**

Les classes souhaitent une intervention du Colporteur des sciences Nutrition santé en partenariat avec le Pavillon des sciences de Montbéliard pour un cout de **200 €**.

Il sera difficile de financer également la sortie de fin d'année en intégralité si ces projets sont mis en place. Nous souhaitons une réunion avec l'association des parents « Grandir les pieds dans le Bié » pour une éventuelle participation financière à ces projets.

#### **10. Mairie : crédits municipaux, demande de travaux, bilan des travaux réalisés dans les locaux scolaires.**

Des détecteurs de CO2 ont été installés dans chaque classe et les enfants y portent une grande attention en CE2/CM2.

Nous n'avons pas de demande de travaux. Un cahier de suivi a été mis en place pour les petits travaux et cela fonctionne bien pour le moment.

Nous remercions la municipalité et les employés qui ont travaillé tout l'été pour refaire la terrasse.

#### **11. Association des parents « Grandir les pieds dans le Bié »**

L'équipe revient plus en forme que jamais pour l'année scolaire 2022-2023.

L'action sur « la journée de la magie » a eu beaucoup de succès et d'autres actions seront menées tout au long de l'année.

Cette année, L'association espère renouveler bon nombre de ses actions dont voici les prévisions :

- Ventes de saucisses, viandes et fromages (a eu lieu en octobre)
- Marché de Noël (le vendredi 16 décembre)
- Ventes de galettes
- Vente de chocolats à Pâques.
- Course d'orientation.
- Kermesse
- Tombola

Toutes les ventes ont pour but non seulement de faire bénéficier de tarifs préférentiels aux parents mais aussi de financer l'activité piscine, les sorties de fin d'année des enfants et surtout de proposer à ceux-ci des temps forts avec leurs camarades et leur famille.

L'adhésion à l'association n'engage à rien. Elle est ouverte à toutes nouvelles propositions ou remarques.

Mail pour contacter l'association : grandirlespiedsdanslebie@gmail.com

#### **12. Questions écrites des parents**

Aucune question écrite.

#### **13. Date des prochains conseils d'école**

Mme la directrice propose le vendredi 17 mars 2023 et le vendredi 23 juin 2023 à 17h30 pour les prochains conseils d'école.

Les deux dates sont validées par l'ensemble du conseil d'école.

**Séance levée à 19h30**

Fait à Saint Maurice Colombier, le 8 novembre 2022.

La secrétaire de séance :

Mme Malugani



La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair

